



INVITATION PRESSE

Beauvais, le 09 octobre 2018

Les Présidentes du département de l'Oise et du département du Val-d'Oise solidaires pour que les places de l'EHPAD « *Quiétude* » de Méru restent dans l'Oise

Lors d'un déplacement sur le terrain organisé le 21 septembre 2018 en présence de **Nathalie RAVIER**, maire de Méru, **Nadège LEFEBVRE**, Présidente du département de l'Oise, avait indiqué **s'opposer au transfert des résidents de l'EHPAD « *Quiétude* » de Méru**, dépendant d'un groupe hospitalier de Pontoise, vers des établissements du Val d'Oise.

Nadège LEFEBVRE s'était indignée de la **brutalité de cette décision** prise sans concertation avec le Département de l'Oise, concerné pourtant au premier chef, puisqu'il assure la prise en charge de 53 des 83 résidents (sur 100 places) que comptait cet établissement le jour de la visite.

Nadège LEFEBVRE avait également affirmé sa **totale opposition à la fermeture programmée** de cet établissement, exigeant **le maintien des places concernées dans l'Oise** et indiquant qu'elle était prête à examiner, s'il le fallait, une demande de financement des travaux de mise en sécurité « *soi-disant* » nécessaires au maintien de l'activité sur le site.

Nadège LEFEBVRE avait conclu sa visite en indiquant qu'elle prendrait contact avec **Marie-Christine CAVECCHI**, Présidente du département du Val d'Oise, pour voir si **une solution commune** pouvait être trouvée à ce **problème humain particulièrement épineux**, qui touchait également des habitants du Val d'Oise (23 résidents).

Aux termes de discussions très constructives, **Marie-Christine CAVECCHI** a indiqué à **Nadège LEFEBVRE** qu'elle avait **découvert le dossier en même temps qu'elle**, qu'elle comprenait la **demande de maintien des places** de l'EHPAD de Méru dans l'Oise et que, par conséquent, elle soutenait la **démarche de transfert des places concernées** de l'ARS Ile-de-France vers l'ARS Hauts-de-France initiée par le département de l'Oise, à condition que :

- La totalité des places concernées continuent à être **accessibles à des familles aux revenus modestes** (c'est-à-dire habilitées à l'aide sociale)
- Certaines places **continuent à bénéficier**, comme aujourd'hui, à des habitants du **département du Val d'Oise**.

Nadège LEFEBVRE a **naturellement accepté ces deux conditions** qui lui paraissent naturelles. Elle a ajouté : « *Je tiens à remercier chaleureusement Marie Christine CAVECCHI pour sa compréhension et la rapidité avec laquelle elle a répondu à ma sollicitation. L'aide du département du Val-d'Oise ne sera pas de trop dans ce dossier* ».

Cet accord constitue en effet **un atout indéniable** dans la demande de transfert de lits de l'ARS Ile-de-France vers l'ARS Hauts-de-France formulée par le Département de l'Oise auprès de **Madame BUZYN**, Ministre des Solidarités et de la santé, et **des deux ARS concernées**.

À travers cet accord, les Présidentes du Département de l'Oise et du Département du Val d'Oise montrent **qu'elles sont attachées à une prise en charge la plus digne possible de nos aînés**.

« *Il me paraît normal que nos deux départements soient solidaires sur cette question essentielle de la solidarité envers nos aînés, qui est au cœur des compétences de nos collectivités* », a conclu **Marie-Christine CAVECCHI**, rappelant la mission fondamentale d'action sociale remplie par les départements, au quotidien.

Contact Presse Oise:

Jérémy VISCONTI ☎ 06 09 14 50 44

Contact Presse Val d'Oise:

Guillaume TESSIER ☎ 01 34 25 35 21